

Les fiches pratiques d'EnVie scolaire

La totale !

l'Europe s'engage en France avec le FSE

Florac SupAgro Institut d'éducation à l'agro-environnement

UNION EUROPÉENNE
Cette action est cofinancée par l'Union européenne

Retrouvez toutes nos fiches : http://enviescolaire.fr/wakka.php?wiki=RessourceS



Organiser l'élection des délégués

Descriptif rapide : chaque année, l'élection des délégués de classe est la première étape de l'organisation de la représentation des élèves au sein de l'établissement. Elle est suivie de celles des Conseil Intérieur, Conseil d'Exploitation, Conseil de Perfectionnement, Conseil de Centre et Conseil d'Administration.

Objectifs :

- sensibiliser au rôle de délégué de classe et de représentant des élèves
- susciter l'implication de tous les apprenants dans la vie de la classe mais aussi de l'établissement
- faire de ce temps un moment privilégié d'éducation à la citoyenneté et favoriser l'apprentissage de la démocratie
- permettre aux élèves de s'impliquer dans l'organisation des élections

Déroulement :

Semaine 1 ou 2 après la rentrée : annoncer aux classes à l'oral et par voie d'affichage le planning des élections des délégués de classe et des représentants aux différents conseils.

Semaine 3 ou 4 :

- programmer une heure de vie de classe pour présenter, discuter de la fonction de délégué de classe et de représentant aux instances (on peut s'appuyer sur le témoignage d'anciens délégués ou sur le film « délégué selon moi » disponible sur le site EnVie scolaire : http://enviescolaire.fr/wakka.php?wiki=RessourceS
- organiser un temps d'information générale (hors des classes) sur la fonction de chacune des instances de l'établissement, le rôle des représentants des élèves et l'organisation des élections. Proposer une trame de profession de foi (CI, CA, CE, CC, CP) et des posters de présentation des instances qui pourraient aussi être construits par les délégués de l'année précédente.

Semaine 5 : afficher les professions de foi (dans laquelle on parle de sa motivation pour être élu(e)) dans les espaces communs. C'est le moment de faire campagne !!





Semaine 6 ou 7: procéder dans chaque classe aux élections des délégués (classe et instances)

- avant le vote pour les délégués de classe chaque candidat se présente et rappelle ses motivations
- la liste des candidats est affichée au tableau
- 2 élèves se portent volontaires pour être accesseurs : ils signeront le procès verbal à la fin
- déroulement :
  - ✔ l'élection est organisée à bulletin secret.
  - ✔ Chaque élève note le nom de 2 candidats sur son bulletin.
  - ✔ L'ensemble des bulletins est collecté puis dépouillé.
  - ✔ Au 1er tour un candidat l'emporte à la **majorité absolue** (c'est à dire la moitié des suffrages exprimés plus une voix).
  - ✔ Si les deux candidats et leurs suppléants ne sont pas encore désignés, on procède à un second tour. C'est alors à la **majorité relative** (c'est à dire au nombre de voix le plus élevé) que les choses se décident.
- pour les élections aux instances, organiser un vrai bureau de vote avec isoloirs, accesseurs...

Quelques règles à ne pas oublier :

- un bulletin rendu vierge est considéré comme « blanc » et comptabilisé dans les votes exprimés
- un bulletin pour lequel les règles posées ne sont pas respectées (plus de 2 noms, blagues, ...) sont considérés comme « nuls »
- il est souhaitable de tendre vers la parité filles/garçons ou l'équilibre de représentation entre filières
- en cas d'égalité de voix au 1er comme au 2ème tour, c'est l'élève le plus jeune qui est élu
- un élève qui n'a pas présenté sa candidature peut néanmoins être élu si les voix de ses camarades se sont portées sur lui en nombre suffisant et s'il accepte cette élection.







Pas toujours facile de comprendre le fonctionnement de son établissement …

… pourtant **vous avez votre rôle à jouer !** Voici un tableau général présentant chacune des instances existantes, leur rôle et la place que vous pouvez y occuper.

Les différents conseils	*Rôle général (extrait de la circulaire du 30 octobre 2001)*	*Nombre de représentants élèves*	*Fréquence et période*	*Le rôle des délégués, quelques exemples :*
DE CLASSE	« Examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe afin de mieux guider l'élève dans son travail, ses choix d'études, son orientation, ... »	2 par classe	A l'issue de chaque fin de trimestre (3 par an minimum)	- Donner leur avis sur le fonctionnement général de la classe. - Apporter des éclairages sur les cas individuels des élèves . - Formuler des propositions pour améliorer le fonctionnement de la classe (ex : mettre en place un calendrier des devoirs surveillés pour améliorer la répartition).
DES DÉLÉGUÉS ÉLÈVES	« Donne son avis et formule des propositions sur les questions relatives à la vie et au travail scolaire »	Délégués de classe + délégués élus en CI, en CA, en CE	Au moins 3 fois par an sur convocation du proviseur ou à la demande de la moitié de ses membres	Les délégués formulent et écrivent des propositions qu'ils devront porter au nom du conseil, dans d'autres instances : - Passer d'un système d'études surveillées en salle, à un système d'études en chambre en semi-autonomie pour les internes. - Envisager la révision de certaines règles prévues au RI. - Consacrer un lieu de travail et de réunion pour les délégués.











Cette action est cofinancée par l'Union européenne



INTÉRIEUR (CI)	« Donne son avis sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du LEGTA ou LPA. »	6 représentants élus des élèves et étudiants	A minima avant chaque session du conseil d'administration	- Présenter un projet argumenté pour changer les modalités d'étude à l'internat.
DE CENTRE	« Donne son avis sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CFPPA »	3 représentants élus des stagiaires ou des anciens stagiaires		- Proposer la création d'une journée d'accueil favorisant la connaissance des stagiaires de l'équipe, l'organisation de covoiturage ...
DE PERFECTIONNEMENT	« Donne son avis sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CFA »	Des représentants élus des apprentis		- Exposer leurs inquiétudes concernant une éventuelle fermeture de filière et demander des informations complémentaires.
D'EXPLOITATION et/ou D'ATELIER TECHNOLOGIQUE	« Donne son avis et formule des propositions sur tout ce qui concerne l'exploitation »	2 représentants élus des élèves 1 représentant élu des apprentis 1 représentant élu des stagiaires		- Participer à l'organisation pédagogique de l'exploitation en proposant des stages découverte pour tous les élèves entrants.
D'ADMINISTRATION (CA)	« Règle par ses délibérations les affaires de l'EPLEFPA et des centres qui le constituent. »	2 ou 3* représentants des élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires *(* en cas d'absence d'association des anciens élèves)*	A minima deux fois par an	- Participer à l'ensemble des délibérations puis voter les différentes propositions dont celles amenées par les apprenants.
DE DISCIPLINE	Convoqué sur décision du chef d'établissement pour statuer sur une transgression majeure du règlement intérieur	1 représentant des élèves et des étudiants *(Élu parmi et par l'ensemble des représentants au CI)*	Sur décision du chef d'établissement	













Etre délégué au conseil de classe

Qui ?

● On y compte **2 représentants des élèves*** de la classe concernée.
(* étudiants ou apprentis le cas échéant)

Quoi ?

● C'est une instance qui « examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe afin de mieux **guider l'élève dans son travail, ses choix d'études, son orientation**, ... ».

Quand ?

● Il se réunit au moins **trois fois par an**.

Comment ?

● Les délégués **donnent leur avis sur le fonctionnement général de la classe**, apportent éventuellement des éclairages sur les cas individuels des élèves, peuvent formuler des propositions pour améliorer le fonctionnement de la classe (ex : mettre en place un calendrier des devoirs surveillés pour améliorer leur répartition).











Cette action
est cofinancée
par l'Union européenne



Etre délégué au conseil intérieur

Quoi ?

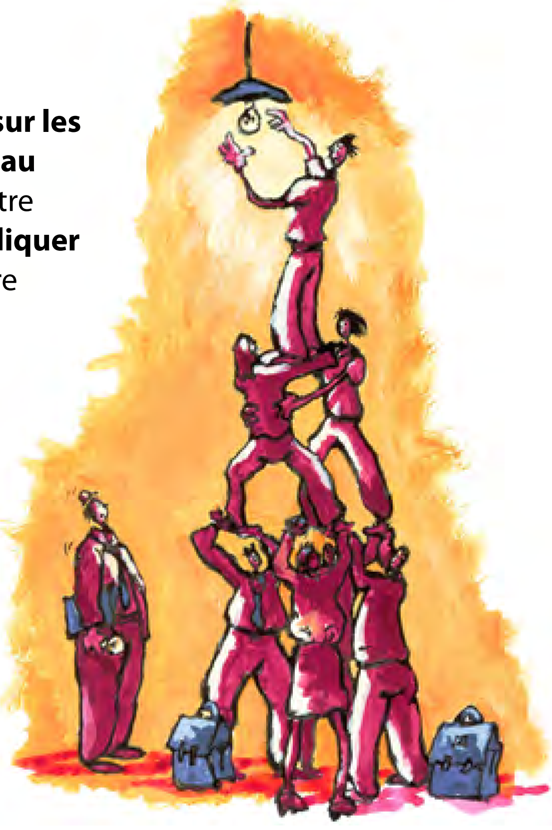
● Son rôle général : « **il donne son avis sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du LEGTA ou LPA**. ». Etre délégué au Conseil Intérieur, **c'est s'impliquer directement dans la vie du lycée** et faire ainsi évoluer son fonctionnement.

Qui ?

● On peut y compter :
6 représentants élus des élèves et étudiants

Quand ?

● Le conseil intérieur se réunit au moins avant chaque session du Conseil d'Administration, soit a minima deux fois par an.



Comment ?

● Après avoir recueilli l'avis de l'ensemble des élèves par le biais du conseil des délégués, les délégués élus formulent des propositions et donnent leurs avis sur tout ce qui concerne : le règlement intérieur, les projets éducatifs et pédagogiques, l'information sur l'orientation...

Bonus !

● Quelques exemples d'actions déjà proposées par des délégués ici et là : mise en place des chambres études pour les internes, organisation d'un déplacement collectif au salon de l'orientation de la région..









Cette action
est cofinancée
par l'Union européenne



Etre délégué au conseil de centre

C'est un peu l'équivalent du conseil intérieur pour le **CFPPA**.
Voici néanmoins ses particularités :

Quoi ?

- Son rôle général : « **il donne son avis sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CFPPA**. »

Qui ?

- On y compte :
3 représentants élus des stagiaires ou des anciens stagiaires

Etre délégué au conseil de perfectionnement

C'est un peu l'équivalent du conseil intérieur pour le **CFA**.
Voici néanmoins ses particularités :

Quoi ?

- Son rôle général : « **il donne son avis sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CFA**. »

Qui ?

- On y compte des représentants élus des apprentis



Quand ?

- Il se réunit au moins avant chaque session du Conseil d'Administration, soit a minima deux fois par an.













Être délégué au conseil d'exploitation (ou atelier technologique)

Quoi ?

● Son rôle général : « **il donne son avis sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'exploitation**. »

Qui ?

● On y compte :
- 2 représentants élus des élèves
- 1 représentant élu des apprentis
- 1 représentant élu des stagiaires



Comment ?

● Etre délégué au Conseil d'Exploitation, **c'est avant tout s'intéresser au fonctionnement et à la vie de l'exploitation** (ou de l'atelier). C'est aussi participer à une réflexion collective pour faire en sorte que l'exploitation devienne un véritable support dans vos formations !

Quand ?

● Il se réunit au moins avant chaque session du Conseil d'Administration, soit a minima deux fois par an.










Cette action
est cofinancée
par l'Union européenne



Etre délégué au conseil d'administration

Quoi ?

● Le conseil d'administration est un **organe central** dans le fonctionnement de l'établissement. Il **prend les décisions pour l'ensemble des centres qui le constituent** : lycée(s), CFA, CFPPA, exploitation(s)...

Quand ?

● Il se réunit au moins deux fois par an.

Qui ?

● On y compte 2 ou 3* représentants des élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires

(* en cas d'absence d'association des anciens élèves)



● Il vote le budget, adopte le règlement intérieur pour chaque centre, vote le projet d'établissement, donne son avis sur les créations ou suppression de sections, d'options ...

Mais encore ?

● C'est une instance délibérative et décisionnelle : l'ensemble des avis et propositions formulés en conseil intérieur, conseil de centre, de perfectionnement et d'exploitation sont votés au cours de ces séances.

En pratique ?

● En tant que délégué au CA, votre rôle est donc de soutenir les propositions des élèves mais aussi de vous positionner pour toutes les autres (budget, projets pédagogiques, ...) en votant oui/non/abstention.













Les fiches pratiques d'EnVie scolaire

Délégué : depuis la classe jusqu'au national

S'il est possible de s'impliquer dans le fonctionnement et dans les décisions de son établissement, les élèves de l'enseignement agricole sont aussi reconnus comme « acteurs à part entière de la vie et de l'évolution de l'enseignement agricole ».

Cela se traduit au niveau régional mais aussi au niveau national.. mais comment ?

Les différents instances	*Composition*	*Rôle et fonctionnement* (Décret n° 2011-1462 du 7 novembre 2011)	*Remarques :*
		Niveau Régional	
CRDEEEAP (Conseil Régional des Délégués des Elèves et Etudiants de l'Enseignement Agricole Public)	• deux représentants et leurs suppléants par lycée, élus pour une durée de deux ans au sein des conseils des délégués • présidé par le DRAAF	• consulté sur les questions de la vie et du travail scolaire • informé des grandes orientations éducatives • élit les représentants des élèves au CREA et au CNDEEEAP	• Lorsqu'un membre titulaire perd la qualité d'élève ou d'étudiant, il est remplacé par son suppléant • chacun de ses membres est électeur et éligible pour le CREA et le CNDEEAP
CREA (Comités Régionaux de l'Enseignement Agricole)	Représentants de l'État, des organisations syndicales, des organisations des parents d'élèves, des organisations professionnelles, des élèves et étudiants	• définit la politique régionale de l'enseignement agricole	
		Niveau National	
CNDEEEAP (Conseil National des Délégués des Elèves et Etudiants de l'Enseignement Agricole Public)	- deux membres titulaires et deux suppléants élus pour une durée de deux ans au sein des CRDEEEAP - présidé par le Ministre de l'Agriculture	• consulté par le ministre de l'agriculture sur les questions de travail scolaire, d'orientation, d'insertion des élèves et des étudiants et de la vie matérielle, sociale, culturelle et sportive dans les établissements • informé des grandes orientations éducatives - élit en son sein deux représentants au CNEA	- Les membres du conseil sont renouvelés par moitié tous les ans - Lorsqu'un membre titulaire perd la qualité d'élève ou d'étudiant, il est remplacé jusqu'à l'expiration de son mandat par son suppléant - chacun de ses membres est électeur et éligible pour le CNEA
CNEA (Conseil National de l'Enseignement Agricole)	Représentants de l'État, des organisations syndicales, des organisations des parents d'élèves, des organisations professionnelles, des élèves et étudiants	- définit la politique nationale de l'enseignement agricole	

Retrouvez toutes nos fiches : http://enviescolaire.fr/wakka.php?wiki=RessourceS



Les fiches pratiques d'EnVie scolaire

Rentrée

Elections des délégués représentant les élèves et les étudiants au :

Semaine 5 à 7

- Conseil de classe
- Conseil intérieur
- Conseil d'administration

Semaine 9

Réunion du Conseil des délégués

↓

Election de 2 titulaires et de leurs suppléants au **CRDEEAP**

Semaine 10

Dépôt des candidatures au CREA et au CNDEEEAP

Semaine 14

Réunion du CRDEEEAP

↓

Elections de 2 titulaires et leurs suppléants au **CNDEEEAP**

Elections d'un titulaire et de son suppléant au **CREA**

Semaine 15

Dépôt des candidatures au CNEA

Semaine 18

Réunion du CNDEEEAP

↓

Elections des 2 titulaires au CNEA

Rappel : les acronymes que l'on essaiera pas de prononcer :
CRDEEEAP = Conseil Régional des Délégués des Elèves et Etudiants del'Enseignement Agricole Public
CREA = Comités Régionaux de l'Enseignement Agricole
CNDEEEAP = Conseil National des Délégués des Elèves et Etudiants de l'Enseignement Agricole Public
CNEA = Conseil National de l'Enseignement Agricole

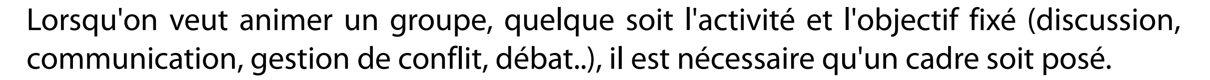


Retrouvez toutes nos fiches : http://enviescolaire.fr/wakka.php?wiki=RessourceS





Poser un cadre pour animer un atelier



Lorsqu'on veut animer un groupe, quelque soit l'activité et l'objectif fixé (discussion, communication, gestion de conflit, débat..), il est nécessaire qu'un cadre soit posé.

C'est une **condition essentielle pour assurer le bon fonctionnement de l'activité** : il facilite la création d'un climat de confiance et **l'expression des participants.**

Il s'agit en fait de se demander : « **Mais comment on veut vivre ce temps ensemble ?** »

Fixer un cadre permet de :

- poser les règles et les modalités de fonctionnement du groupe
- faciliter le bon déroulement de l'activité
- favoriser le confort du groupe

Modalités :
Deux options s'offrent à l'animateur, qui dépendent de la maturité du groupe, de son habitude à se mobiliser dans des ateliers participatifs :

- ➔ l'animateur énonce directement les règles de fonctionnement en début de séance et les écrit au tableau
- ➔ l'animateur propose au groupe de les construire ensemble, ce qui favorise les échanges, la réflexion sur la nécessité de faire vivre un cadre et donc l'effet d'appropriation.



Éléments du contrat :
Finalement, c'est une forme de contrat que l'on passe ensemble.
Chaque contrat peut avoir des spécificités en fonction du groupe, de l'objectif, du thème.. cependant, certaines valeurs ou règles semblent incontournables :

- écoute mutuelle
- bienveillance
- respect des personnes et des opinions
- ...

Retrouvez toutes nos fiches : http://enviescolaire.fr/wakka.php?wiki=RessourceS





Le cas de la confidentialité : on peut, selon le sujet discuté, avoir besoin de préciser que les débats (en partie ou non) devront être confidentiels.

Il est important d'aller au delà de la simple réalisation d'une liste de valeurs ou d'actions. En effet, il semble nécessaire de se donner le temps de définir ensemble chacun des mots posé comme une règle.

Remarques : pour construire ce cadre de fonctionnement, il est intéressant de partir des besoins du groupe. Cette approche permet de donner beaucoup de sens aux règles que l'on se fixe.







Pour mieux se connaître et prendre sa place dans un groupe..

Pas facile d'intégrer un nouveau groupe. Est-ce que je vais rencontrer des gens sympas ? Est-ce que je vais réussir rentrer dans le groupe ? Est-ce que je ne vais pas me retrouver seul ? Ce sont certainement des situations que vous avez déjà rencontrées, et que vous rencontrerez encore tout au long de votre vie !

Voici quelques activités que vous pouvez animer pour apprendre à se connaître, « briser la glace », se faire confiance, rire ensemble et permettre à chacun de prendre sa place dans le groupe :

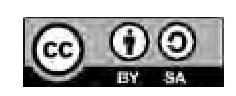


Les simplissimes

- **Enchanté** : au signal, les participants se promènent dans la salle sans se parler. Lorsque le meneur de jeu claque dans ses mains, ils se placent par deux et se présentent mutuellement. À chaque claquement de mains, les participants rejoignent une nouvelle personne.
- **Le ballon** : le groupe est installé debout en cercle. Le meneur de jeu lance un ballon à un des participants qui doit alors se présenter et donner 5 informations. Exemple : "je m'appelle Sarah, j'ai 17 ans, je suis en 1ère STAV, j'adore le handball et j'ai 3 frères". Ensuite, lorsqu'il a terminé le participant relance le ballon ou l'objet à une personne qui ne s'est pas présentée et ainsi de suite.
- **Le ballon invisible** : le groupe s'installe debout en cercle. Le meneur lance le ballon rouge imaginaire après avoir rappelé son prénom, la couleur du ballon et annonce le prénom de la personne qui va le réceptionner : « Nicolas, ballon rouge à Sophie ». Le destinataire rattrape le ballon imaginaire et fait de même à l'attention d'un autre participant « Sophie, ballon rouge, Marc ». Une fois que le fonctionnement est installé, le meneur de jeu peut rajouter d'autres ballons (bleu, vert..) ce qui complexifie la tâche. Idéal pour apprendre les prénoms !

Un peu plus élaborées

- **Tous pareils tous différents** : le groupe se positionne debout en cercle. Un participant va avancer d'un pas vers l'intérieur du cercle et annoncer à voix haute quelque chose qui le caractérise, une expérience qu'il a vécu, une compétence qu'il a acquis.. Chaque participant qui se reconnaît dans ce qui a été annoncé avance alors d'un pas.
- dans la première partie du jeu, l'objectif va être de rassembler le plus de personnes possibles, voire toute le monde. Exemple : « j'aime le chocolat » (attention néanmoins de ne pas avancer des choses trop évidentes).
- Au bout d'un moment, le meneur modifie l'objectif : il faut alors essayer de trouver des propositions les plus inédites. Exemple : « j'ai déjà nagé avec les dauphins », « je sais faire la pâte feuilletée »..





- **Le détecteur de mensonges :** le groupe est installé assis en cercle. On laisse quelques minutes à chacun pour réfléchir à trois affirmations, dont deux sont vraies et une est fausse (exemple : je n'aime pas le chocolat, je suis championne de France de natation, j'ai un frère jumeau). Un premier participant se porte volontaire et les énonce au groupe. Les autres posent des questions (le meneur de jeu distribue la parole) et tentent de trouver l'affirmation qui est fausse. Un joueur ne peut dénoncer le mensonge qu'une seule fois. S'il se trompe il est temporairement éliminé. Ensuite on tourne de manière à ce que tout le monde passe.
- **Le jeu du cube** : construire un cube géant avec sur chacune des faces une question ou proposition différente. Exemples : ce qui me fait rire , ce qui me rend triste, la question que je n'aime pas que l'on me pose, si j'étais un(e) (animal, fleur, livre, film, jeu,...) je serais…, mon plat préféré..). Ensuite le groupe se positionne assis par terre en cercle. Le meneur de jeu commence : il se présente, lance le dé, répond à la question puis passe le dé à un autre participant.

Des jeux rigolos, pour apprendre à se connaître et à se faire confiance par le toucher

- **Les nœuds** (maximum 12 personnes – sinon diviser le groupe en sous groupes) : le groupe se positionne debout en cercle. Le meneur de jeu invite les participants à fermer les yeux et à tendre les 2 bras vers l'avant, un peu au-dessus de la tête avec les mains ouvertes. Lorsque le meneur de jeu va dire « tic ».. chaque participant avancera d'un pas.. « tic », « tic ».. et dès que l'on sent que l'on rencontre une main on l'attrape. Lorsque tout le monde est rassemblé on s'arrête et on garde les yeux fermés jusqu'à ce que chacun tienne une main à gauche et une main à droite. Tout le monde ouvre les yeux et on essaie ensuite de se démêler gentiment sans jamais se lâcher les mains. Au final on peut obtenir un seul cercle, 2 ou plus, ..
- **Le train aveugle** : les participants se mettent par 4, « à la queue leu leu » en se tenant par les épaules. Les trois premiers vont fermer les yeux, ils sont le wagon. Le quatrième en dernière position est le chauffeur et va devoir les guider silencieusement dans la salle. Code de départ : pour démarrer on pousse en avant doucement, pour tourner on sert l'épaule correspondante, pour arrêter on émet deux pressions consécutives et pour reculer on tire doucement en arrière. Chacun relaie les informations du chauffeur à celui qui est devant lui.
- **La ronde des caractéristiques :** le groupe se positionne en cercle assis sur des chaises. Le meneur de jeu annonce une caractéristique. Exemple : « ceux et celles qui ont les yeux bleus » ou encore « ceux et celles qui aiment le chocolat ». Les participants se reconnaissant se lèvent et s'assoient sur la chaise directement à leur droite. S'il y a déjà quelqu'un, ils s'assoient sur ses genoux. Le jeu se poursuit ainsi et à chaque fois, les participants bougent d'une place lorsqu'ils sont concernés par la proposition .... des amoncellements de trois personnes ou plus vont peu à peu se créer. Autre règle, lorsqu'elle se déplace, chaque personne amène les gens placés au-dessus d'elle (celle du dessous reste sur place). La première personne qui a fait le tour et qui revient à sa place l'emporte.

Un dernier petit rappel pour dire qu'il est essentiel de poser dans le groupe un cadre bienveillant avant toute animation, aussi simple soi t-elle !



Animer une réunion : mode d'emploi

Parfois, les élèves (et pas seulement les délégués) ont besoin de se réunir car il y aura bientôt un conseil intérieur et que les représentants des élèves devront s'exprimer au nom des autres lycéens, ou parce qu'il y a un projet de création de club, ou parce que la classe va organiser un voyage d'étude. Les exemples sont nombreux où les élèves seront réunis, et où ils devront animer la réunion.

Animer une réunion utile et agréable demande un peu de savoir-faire et de préparation (que l'on soit élève, professeur, cpe, entraineur ...).
Oui, d'accord ! Mais comment faire ?

Voici quelques trucs, quelques conseils qui peuvent nous aider ...

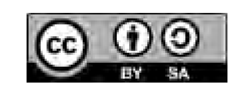
Avant la réunion :

- Ceux ou celles qui sont volontaires pour l'animation (ce ne sont pas forcément les délégués) doivent d'abord inviter les participants (élèves, professeurs, CPE, cuisinier, ... selon le sujet). Les moyens sont variés : invitation orale, email, courrier, affichette, ...
- Préparer l'ordre du jour, réserver une salle (ou vérifier qu'elle est libre).
- Fixer une date, une heure de début, de fin, et s'y tenir !
- Éventuellement préparer des documents ou avoir des infos qui peuvent aider à prendre des décisions.

Quelques conseils pour animer une réunion

- Introduire la réunion en demandant à chacun de participer à son bon déroulement. On peut aussi dire, quand c'est le cas, que c'est la première fois qu'on anime une réunion.
- Se déplacer et se mettre en bout de table (pour être vu par tous, et voir tout le monde).
- Faire le point sur l'ordre du jour (ajouter éventuellement des points imprévus en demandant aux participants).
- Organiser les points de l'ordre du jour en fonction de leur importance, de l'urgence du sujet (on peut alors reporter un point si le sujet n'est pas urgent.
- Définir le temps nécessaire et l'heure de fin de la réunion
- Demander de faire des interventions courtes, de couper son ordinateur ou son téléphone, de lever la main pour parler, d'être bienveillant, d'écouter quand quelqu'un parle ...
- Proposer d'être aidé dans l'animation. Rien n'empêche de répartir les rôles (ex: gestion du temps, prise de notes, distribution de la parole..).







C'est parti !!

- Le premier point à l'ordre du jour est lancé, l'animateur peut donner une info ou deux, puis il donne la parole à celle ou celui qui lève la main, et ainsi de suite dans l'ordre des demandes. Attention aux grands bavards... on peut distribuer la parole en donnant la priorité à ceux qui n'ont pas parlé, même s'ils lèvent la main après.
- Quand il y a une décision à prendre et si on sent que le groupe est partagé, on peut proposer un vote.
- S'il n 'y a pas de décision à prendre, on doit de toutes façons faire attention au temps passé sur un sujet.
- Et on passe tous les sujets à l'ordre du jour (si on n'a pas le temps, on demande au groupe si on peut prolonger. Si le groupe dit non, on reporte à la prochaine réunion).

A la fin de la réunion

Il est très important de rappeler toutes les décisions qui ont été prises en quelques mots pour être sûr que tout le monde a bien compris. C'est aussi le bon moment pour fixer un futur rendez-vous pour la prochaine réunion ou pour des groupes de travail.

Après la réunion

Suivant les cas, on peut afficher le compte rendu de la réunion (rappel de la date, des personnes présentes, des points importants, résumé, décisions), ou alors l'envoyer par email, ou le mettre dans une chemise cartonnée et le tenir à disposition des élèves et autres participants.

Une dernière chose :

Plus on partage le travail, plus c'est facile. Ça peut être pendant la réunion, mais aussi d'une réunion à l'autre. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que ce n'est pas toujours aux mêmes d'animer la réunion. On peut tourner, et c'est même conseillé !

Bon courage.







Un tableau pour organiser les points de l'ordre du jour

Points d'ordre du jour (en vrac) :		Temps disponible : Heure de fin :
Organisation des différents points	Objectif pour chaque point	Temps estimé (total compatible avec temps disponible) garder 10' de marge
1 -	Discussion ☐ décision ☐ information ☐	
2 -	Discussion ☐ décision ☐ information ☐	
3 -	Discussion ☐ décision ☐ information ☐	
4 -	Discussion ☐ décision ☐ information ☐	
5 -	Discussion ☐ décision ☐ information ☐	
6 -	Discussion ☐ décision ☐ information ☐	

Retrouvez toutes nos fiches : http://enviescolaire.fr/wakka.php?wiki=RessourceS





L'atelier des cartes emmelées

Descriptif rapide : En favorisant les échanges et la participation de chacun, cette activité permet d'aborder avec un groupe des thématiques variées.

Durée : 2h environ

Taille du groupe : jusqu'à 30 personnes

Matériel :

- 4 cartes vierges par personne + 15
- des feuilles de paperboard
- des feutres de coloriage
- des marqueurs ou feutres noirs
- un tableau



Objectifs :

- introduire une nouvelle thématique assez générale dans un groupe en faisant produire l'ensemble des participants
- favoriser l'échange et l'argumentation

Déroulement :

1. Avant le jeu, l'animateur complète les 15 cartes supplémentaires en ajoutant des mots sur le thème pour ouvrir les échanges

2. On écrit au tableau la thématique sur laquelle on va réfléchir. Le sujet annoncé doit être clair. *(ex : le rôle du délégué, les droits et les devoirs du délégués, la démocratie, la citoyenneté...).*

3. On distribue ensuite 4 cartes vierges par personne puis on annonce précisément la consigne : « je vous donne 5 minutes pour réfléchir individuellement et écrire en noir et en majuscule sur chacun des cartons un mot ou une expression que vous inspire le thème inscrit au tableau ».

4. On ramasse l'ensemble des cartons en les mélangeant avec les cartes non distribuées.

l'Europe s'engage en France avec le FSE
Florac SupAgro Institut d'éducation à l'agro-environnement
UNION EUROPÉENNE
Cette action est cofinancée par l'Union européenne





5. Ensuite, on redistribue 3 cartes au hasard à chacun et demander aux participants de les classer par ordre de préférence (de la plus acceptable pour eux à la moins acceptable). Pendant ce temps, on installe l'ensemble des cartes restantes sur une table centrale, face visible vers le ciel.

6. On propose alors aux participants de venir autour de la table. Chacun peut échanger une de ses cartes avec une disponible sur la table qui lui conviendrait mieux.

7. Juste après, on propose de troquer une carte avec un camarade volontaire pour un échange.

8. Ensuite, on demande aux participants de former des binômes. Ils devront en 5-10 minutes se mettre d'accord pour choisir 3 cartes parmi leur 6.

9. Après cette étape, les binômes se rassemblent par 4 et procèdent à la même démarche.

10. Sur de grandes feuilles, chaque groupe va devoir dessiner les 3 idées des cartons sélectionnés, sans mots, ni chiffres. Les productions seront ensuite présentées au reste du groupe qui tentera de deviner le mot de départ. L'animateur régule les interventions.

11. Une discussion est enfin animée autour des propositions amenées par le groupe : qu'est ce qui revient souvent, pourquoi, est ce qu'il y a des choses qui vous étonnent, pourquoi … ?

Points de vigilance pour l'animateur :

- Bien faire vivre le cadre de départ : respect de l'autre et des consignes, absence de jugement, bienveillance, écoute mutuelle.
- Accompagner les situations d'échange pour favoriser l'écoute mutuelle, l'argumentation, le respect.



Bataille d'arguments

Descriptif rapide : 2 groupes d'élèves vont débattre sur un sujet polémique(1 groupe pour / l'autre contre). L'originalité, c'est que seuls 2 élèves représentant leur groupe vont effectivement parler, les autres membres du groupe vont participer, mais en silence...

Durée : 1 h / 1h30

Taille du groupe : la classe

Matériel : papier, stylos

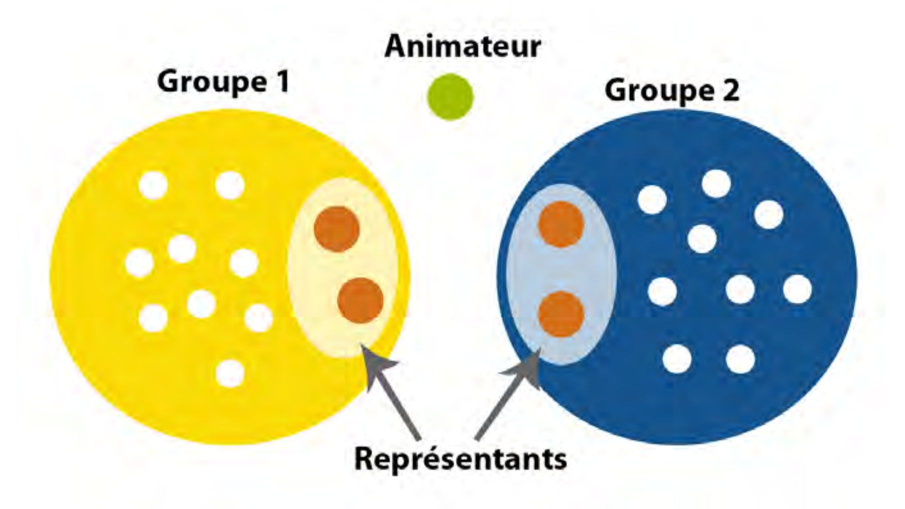
Objectifs : apprendre à argumenter

Déroulement :

1. Choisir un thème (exemples : pour ou contre le portable ; modifier les heures d'ouverture de l'internat ; prendre ½ journée sur les cours pour travailler sur un projet...)

2. 5 mn : chaque groupe réfléchit à ses arguments.

3. 15-20 mn : chaque groupe choisit 2 représentants pour le débat. Le reste des participants se positionne derrière les intervenants. Le groupe doit garder le silence. Au fur à mesure du débat, chaque participant silencieux de son groupe peut trouver d'autres arguments qu'il transmet par écrit à l'un de ses représentants. Ce dernier doit alors s'en saisir pour relancer le débat.



Retrouvez toutes nos fiches : http://enviescolaire.fr/wakka.php?wiki=RessourceS



l'Europe s'engage en France
Florac SupAgro Institut d'éducation à l'agro-environnement
UNION EUROPÉENNE
Cette action est cofinancée par l'Union européenne



4. Fin du débat : L'animateur arrête le débat même si la négociation n'a pas abouti.

5. Bilan du débat : Discussion avec les 2 groupes sur « qu'est-ce qu'argumenter ? »

Avantages : permet de s'exercer à l'argumentation et à la négociation

Points de vigilance pour l'animateur : respecter les différents temps, imposer le silence

Inconvénients : difficile de tenir le silence du groupe

Bonne bataille !



l'Europe s'engage en France avec le FSE

Florac SupAgro Institut d'éducation à l'agro-environnement

UNION EUROPÉENNE
Cette action est cofinancée par l'Union européenne



Initiation au débat



Descriptif rapide :

L'initiation au débat crée un espace d'expression et de réflexion. Il peut participer à la remise en question de nos idées reçues.

Durée : jusqu'à 60 minutes environ

Taille du groupe : entre 8 et 20 personnes (préférer un petit groupe au début)

Objectifs :

- Initier les participants à la pratique du débat et à l'exercice de la citoyenneté.
- Favoriser l'échange et l'argumentation, susciter la réflexion sur des thèmes particuliers.
- Prendre la parole en public.
- Prendre conscience de la pluralité des opinions.
- Écouter et respecter les autres.
- Participer collectivement à la construction d'une réflexion.

Déroulement :

1. Faire asseoir le groupe en cercle de manière à ce que tout le monde se voie et se trouve au même niveau.

2. Désigner un président de séance chargé :

- d'écrire le sujet au tableau et de le rappeler au besoin pendant l'atelier ;
- d'annoncer les règles de fonctionnement (cf ci-dessous) en début de séance et de les faire respecter ;
- de distribuer la parole ;
- de relancer la discussion en posant des questions si personne ne parle ;
- de faire préciser ou reformuler certaines idées en cas d'incompréhension ;
- de rester neutre et de ne pas prendre parti ;
- de gérer le temps.

3. Les règles de fonctionnement à rappeler systématiquement :

- Un débat est une discussion autour d'un sujet avec des personnes dont les opinions peuvent être différentes : on n'est pas obligé d'avoir le même avis ni au début, ni à la fin.
- Les participants ne peuvent prendre la parole que lorsque le président de séance leur en donne l'autorisation (ou qu'ils ont dans les mains le bâton de parole).
- Pas de discussion en dehors des échanges communs.
- Pas de moquerie ni de jugement.
- Les arguments qui sont avancés n'engagent que la personne qui s'exprime : il faut donc utiliser le « JE ».

L'Europe s'engage en France avec le FSE
Florac SupAgro Institut d'éducation à l'agro-environnement
UNION EUROPÉENNE
Cette action est cofinancée par l'Union européenne











Variantes possibles :

→ **Le support introductif**
L'animateur a déjà ciblé et annoncé le thème du débat et propose pour l'introduire de s'appuyer sur un média (un court métrage, un article de journal, un conte, un enregistrement sonore ...).

→ **Le bâton de parole**
C'est un outil utilisé pour réguler la parole au sein d'un groupe. Celui ou celle qui le tient en main est le seul à pouvoir parler tandis que les autres lui accordent leur attention. Une fois qu'il estime avoir fini de parler il le rend au président de séance ou le transmet à celui qui souhaite s'exprimer.

→ **La répartition de l'animation**
Lorsque le groupe s'initie, il est possible d'envisager de répartir la charge du président de séance. Un autre participant peut par exemple se charger de la gestion du temps, ou de la distribution de la parole.

→ **Les observateurs de séance**
Dans la cadre d'une initiation, l'animateur peut proposer de mettre en place un « observatoire » du débat. Deux ou trois élèves volontaires restent à l'extérieur du cercle de parole et observent le déroulement de l'atelier. Sans intervenir, ils feront attention aux arguments, au déroulement de l'atelier, au rôle du président de séance, aux modes de prise de parole, à la tonalité générale... A la fin de l'atelier, ils restituent leurs observations à l'ensemble du groupe.

→ **La boîte à idée** :
Les élèves y suggèrent des sujets dont ils souhaiteraient débattre. Les propositions ne sont pas obligatoirement signées, mais lorsque c'est le cas et que le groupe est suffisamment initié, on peut proposer à l'auteur de présider la séance.

Points de vigilance pour l'animateur :

- Poser le cadre de travail au départ : respect de l'autre et des consignes, absence de jugement, bienveillance, écoute mutuelle, distribution de la parole.
- Veiller à répartir la parole pour éviter que quelques personnalités ne monopolisent le débat et à donner la priorité à des gens volontaires qui se sont peu exprimés.
- Lorsque le groupe n'arrive pas à respecter les consignes de départ (prises de paroles intempestives, messes basses...) et ceux malgré plusieurs tentatives de régulation du président de séance, ce dernier ne doit surtout pas hésiter à interrompre l'atelier, en expliquant au groupe qu'il n'est pas encore prêt ou que les dispositions ne sont à priori pas réunis. On propose alors au groupe de réitérer l'expérience un peu plus tard.





Communication : « La rumeur »

Descriptif rapide : cette activité permet d'aborder la question de la transmission de l'information et de se rendre compte des dérives possibles.

Durée : 1h30 à 2 heures

Taille du groupe : 10 à 30 personnes

Matériel : des grilles d'observation

Objectifs :

- apprendre à transmettre un message oral
- découvrir les limites de cette transmission

Déroulement :

1. 5 ou 6 personnes volontaires s'isolent hors de la salle sans aucune consigne. Le reste du groupe restant dans la salle en tant qu'observateurs
2. On leur distribue la grille d'observation à compléter individuellement. Le groupe restera silencieux durant la totalité de l'exercice.
3. L'animateur fait entrer une première personne (les autres restent à l'extérieur). Il lui donne une information à haute voix. Elle devra ensuite être transmise à la prochaine personne qui entrera dans la salle (pas de prise de note possible).
    - *Ex : la prochaine réunion se déroulera le mardi 26 janvier en salle 106 à 16h30 pour les délégués de classes et les éco-délégués se retrouveront en 116 à 13h30 le mardi 19 janvier car la salle 106 sera occupée.*
    - *Ex : le planning familial interviendra pour les 2 classes de 2nde le jeudi 18 mars à 13h30 en salles 102 et 113. Les élèves concernés mangeront donc en priorité à 12h30. Le cours d'histoire géographie pour les 2nde A sera reporté au vendredi 19 mars 15h, celui de biologie au lundi 22 mars 9h pour les 2nde B.*
4. La personne suivante entre et la première restitue sans aide extérieure le message qu'elle a retenu (il n'est pas possible de faire répéter)... et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus personne dehors.





5. On organise ensuite une petite discussion sur ce qui vient de se passer :
   a) d'abord les personnes chargées de transmettre le message : comment ont elles vécu l'exercice, qu'est ce qui est facile, qu'est ce qu'il l'est moins...
   b) ensuite les observateurs : leur rôle est d'essayer de comprendre le processus de perte de l'information en s'appuyant sur la grille
   c) il faut prévoir un échange sur les conséquences possibles de ce type de dérives
6. L'animateur redonne le message transmis initialement et propose au groupe d'établir un quelques principes pour éviter ce genre de dérives.
   - *Voici quelques exemples* : *ne pas hésiter à prendre des notes, à faire répéter, s'organiser pour que toutes les personnes concernées soient présentes et attentives lors de la diffusion de l'information, donner l'information ni trop tôt ni trop tard...*

Points de vigilance pour l'animateur :

- poser le cadre en amont (bienveillance, non jugement, pas de moqueries, de bavardages...) et le faire vivre
- donner des consignes claires

Exemple de grille d'observation :

Message transmis par :	Globalement bien retransmis	Un peu déformé	Des oublis réparables	Trop déformé	Trop d'oublis	Incompréhen sible
n°1						
n°2						
n°3						
n°4						
n°5						
n°6						



Quelques pistes pour mieux appréhender le conflit



Qu'est ce que c'est finalement un conflit ?

Si on cherche l'origine étymologique latine on arrive à Conflictus : heurt, affrontement.

Différend
Les personnes ont des opinions divergentes par rapport à la situation ; la volonté d'aboutir ensemble existe encore.



Affrontement
Opposition entre les personnes ; évolution vers un rapport de force



En fait, si on regarde ces schémas, on pourrait définir le conflit comme le résultat d'une interaction entre des personnes ou des groupes qui expriment un désaccord vécu par l'une et/ou l'autre des parties comme un rapport de forces (au moins un des individus se sent brimé ou tente de gagner sur l'autre).

> Remarque: cela signifie que si le conflit est toujours signe de désaccord, tout désaccord n'évolue pas systématiquement en conflit !!

Quels sont les différentes sources de conflits ?

- **Les conflits de besoins (matériels)** : à propos d'objets précis (ex : un stylo, une clé USB..)
- **Les conflits d'intérêt** : mettent en jeu nos besoins (ex : sentiment d'appartenance, plaisir, liberté..)
- **Les conflits de valeurs** : touchent le système de croyance de l'individu, ses convictions (ex : religion..)

La nature du conflit rend plus ou moins complexe sa résolution.

L'Europe s'engage en France avec le FSE
Florac SupAgro Institut d'éducation à l'agro-environnement
UNION EUROPÉENNE
Cette action est cofinancée par l'Union européenne

Retrouvez toutes nos fiches : http://enviescolaire.fr/wakka.php?wiki=RessourceS





Et comment ça fonctionne un conflit ?

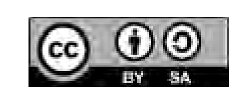
Si on prend le temps de réfléchir, le processus du conflit met en jeu chacun des éléments suivants :

- **Le facteur déclencheur** : il peut s'agir d'une parole, d'un acte, d'un geste.. Il peut être adressé verbalement ou non, directement ou indirectement...
- **Les ressentis, émotions** : ils décrivent ce qui se passe en moi. On ne prend pas le temps de s'interroger sur se qui se joue pour soi-même (peur, colère, humiliation...?), mais aussi pour l'autre, et c'est souvent comme ça que l'émotionnel devient maître de la situation.
- **Les besoins** : ils désignent ce qui, en soi ou en l'autre, demande à être satisfait pour notre bien-être et notre épanouissement. En situation de conflit, c'est souvent eux qui sont mis en péril (besoin d'être rassuré, besoin d'être reconnu, besoin de confiance, ..).
- **Les réactions** : souvent inappropriées, démesurées, elles engendrent alors une situation de crise. Mais elles peuvent aussi être adaptées et ajustées, et permettent alors d'envisager une collaboration.

Quelles sont les attitudes possibles face au conflit ?

	Description de la situation	**Solution**
La négation, l'évitement, le déni	Le conflit est nié, « cette histoire ne nous regarde pas ». Mais, faire comme s'il n'existait pas, c'est risquer de le voir réapparaître plus tard et souvent plus durement.	perdant-perdant
La démission ou la soumission	L'existence du conflit est reconnue mais nous n'y répondons pas ou en tentant de faire au mieux pour l'autre (parce qu'on ne sait pas comment faire, parce qu'on a peur que la relation en prenne un coup ou encore peur d'affirmer son opinion..).	perdant-gagnant
Le contrôle	Ici l'important n'est pas de trouver une solution au conflit mais de prendre le dessus sur l'autre. Finalement, l'objet du conflit importe peu.	gagnant-perdant
La collaboration	La situation est abordée sans a priori. Finalement, chacun s'engage dans l'interaction dans l'objectif d'aboutir si possible, à une solution satisfaisante pour tous.	gagnant-gagnant

Retrouvez toutes nos fiches : http://enviescolaire.fr/wakka.php?wiki=RessourceS





Alors, comment aborder le conflit pour essayer de tendre vers une solution gagnant-gagnant ?

Il n'existe malheureusement pas de recette miracle pour régler du jour au lendemain tous les conflits qui se présentent à nous. D'ailleurs ça n'est pas réaliste.

"c'est le propre de la pensée totalitaire, de concevoir une fin des conflits"

Hanna Arendt



Voici quelques pistes pour essayer de se positionner le plus favorablement possible :

- Avoir une idée de la mécanique du conflit et de ce sur quoi il s'appuie (besoins, valeurs, émotions..)
- Avoir conscience que chaque contexte est différent et qu'il n'y a pas une réponse unique et pertinente pour toutes les situations
- Apprendre à mieux se connaître, à identifier, reconnaître et exprimer ses émotions, ses besoins.
- Essayer de comprendre l'autre : ses émotions, ses besoins, sa demande.

Moi / Nous	L'autre / Les autres
1 – Les faits : constat, situation.. Comment je décris les faits avec objectivité ?	1 – Les faits : constat, situation.. Comme l'autre les décrit-il ?
2 – Qu'est ce que ça m'a fait ? • Émotions • Ressentis	2 – Qu'est ce que ça lui a fait ? • Émotions • Ressentis
3 – De quoi j'avais besoin à ce moment là ?	3 – De quoi il avait besoin à ce moment là ?
4 – Qu'est ce que je fais ? • Réaction sans violence • Réponses • Actions • Solutions	4 – Qu'est ce qu'il fait ? • Réaction sans violence • Réponses • Actions • Solutions
<-------------- **Nouvelles interactions** ------------->	

Pour aller plus loin :
Différents mais pas Indifférents, guide d'animation 2ème cycle du secondaire,
Institut Pacifique, 2008 (**ISBN :** 9782922390742)

Cette fiche a été réalisée en collaboration avec Elisabeth Collard, médiatrice et formatrice professionnelle, accréditée Institut Pacifique

Retrouvez toutes nos fiches : http://enviescolaire.fr/wakka.php?wiki=RessourceS



L'EA… c koi ?

Ministère / organisations nationales et régionales :

MAAF : Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

EA : Enseignement Agricole

EAP : Enseignement Agricole Privé

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

SRFD : Service Régional de la Formation et du Développement

SFD : Service de la Formation et du Développement

Établissement et composition :

EPLEFPA : Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

LEGTPA : Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole

LPA : Lycée Professionnel Agricole

CFA : Centre de Formation par Apprentissage

CFPPA : Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricoles

MFREO : Maison Familiale Rurale d'Éducation et d'Orientation



Instances :

CNEA : Conseil National de l'Enseignement Agricole

CA : Conseil d'Administration

CI : Conseil Intérieur

CP : Conseil de Perfectionnement

CC : Conseil de Centre

CE : Conseil d'Exploitation

CHS : Commission Hygiène et Sécurité

CNDEEEAP : Conseil National des Délégués des Élèves et des Étudiants de l'Enseignement Agricole Public

LEADER-INTERREG
-EQUAL-URBAN-
-FEDER-ADAPT-
-FEOGA-FSE-
-BIP-BIP-

Retrouvez toutes nos fiches : http://enviescolaire.fr/wakka.php?wiki=RessourceS



l'Europe s'engage en France
Florac SupAgro Institut d'éducation à l'agro-environnement
UNION EUROPÉENNE
Cette action est cofinancée par l'Union européenne



Quelques acteurs de l'établissement :

CPE : Conseiller Principal d'Éducation

AED : Assistant d'Éducation

AASU : Attaché d'Administration Scolaire et Universitaire

SASU : Secrétaire d'Administration Scolaire et Universitaire

ATOSS : Agents administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé

Les formations :

Bac pro : Baccalauréat Professionnel

Bac techno : Baccalauréat Technologique

BSTA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole

BTA : Brevet de Technicien Agricole

BEPA : Brevet d'Études Professionnel Agricole

CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

À connaître aussi, en vrac :

ALESA : Association des Lycéens des Étudiants des Stagiaires et des Apprentis

CDI : Centre de Documentation et d'Information

CDR : Centre de Ressources

ESC : Éducation Socio-Culturelle

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

PAI : Projet d'Accueil Individualisé

PPS : Projet Personnel de Scolarisation

CCF : Contrôle en Cours de Formation

l'Europe s'engage en France avec le FSE

Florac SupAgro Institut d'éducation à l'agro-environnement

UNION EUROPÉENNE
Cette action est cofinancée par l'Union européenne

